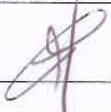


|  |  |
|--|--|
| <b>AADCSA</b><br>20, Avenue Meunier<br>03000 MOULINS | <b>PROTOCOLE</b><br><b>Utilisation de gants à usage unique et de gants de ménage</b><br>Service AAD et SSIAD |
|--|--|

| Version du document | Nature de la modification | Date            |
|---------------------|---------------------------|-----------------|
| 1                   | Création                  | 18 février 2014 |
|                     |                           |                 |
|                     |                           |                 |

|          | REDACTION   | APPROBATION  |
|----------|---|--|
| Nom      | Claude METENIER   | Dominique BERNIER  |
| Fonction | Responsable Qualité   | Délégué  |
| Visa     |  |  |

## 1 - OBJET

Le présent protocole a pour objet de définir comment les aides à domicile et les aides-soignants doivent utiliser les gants à usage unique non stériles et les gants de ménage.

Le port de gants permet de se protéger et protéger les autres, d'éviter la dissémination des germes.

## 2 - RESPONSABILITES

Les responsables de secteur et les infirmiers coordinateurs sont responsables de l'application de ce protocole respectivement par les aides à domicile et les aides-soignants.

## 3 - DESTINATAIRES

Le personnel d'encadrement, d'intervention des services d'aide et de soins à domicile (infirmiers coordinateurs, responsables de secteur, aides-soignants, aides à domicile).

## 4 - PREAMBULE

Les aides à domicile et les aides-soignants doivent se laver les mains avant de mettre les gants et après avoir ôté les gants. Le port de gants est un milieu humide et chaud favorisant la multiplication des germes même si on s'est lavé les mains avant d'avoir mis les gants.

Pour les toilettes intimes, il est obligatoire de porter des gants.

Les gants à usage unique, après utilisation, doivent être jetés dans une poubelle.

## 5 – INDICATIONS

- Utilisation des gants à usage unique en vinyle ou en latex

Le port de gants à usage unique en vinyle évite les risques biologiques faibles par contact avec les urines, selles, crachats, sécrétions génitales, liquides d'épanchement.

|   |   |
|---|---|
| <br><b>20, Avenue Meunier</b><br><b>03000 MOULINS</b> | <b>PROTOCOLE</b><br><b>Utilisation de gants à usage unique et de gants de ménage</b><br><b>Service AAD et SSIAD</b> |
|---|---|

Le port de gants à usage unique en latex évite les risques biologiques par exposition au sang.

- SSIAD : utilisation pour toilette, toilette génitale sur patient sondé ou porteur de pénilex et non sondé, change de protection, manipulation de liquides biologiques (urine), retrait d'un pansement très souillé, soin de bouche, nettoyage des appareil dentaires, manipulation du linge sale et des déchets, nettoyage et désinfection du matériel tel que lit médicalisé, bassin de lit, urinal, chaise garde robe, table de lit adaptable, etc.....
- SAAD : utilisation pour aide à la toilette, toilette intime simple, change de protection, nettoyage des appareils dentaires, manipulation du linge sale et des déchets, nettoyage et désinfection du matériel tel que lit médicalisé, bassin de lit, urinal, chaise garde robe, table de lit adaptable, etc.....

Remarques : certaines personnes (usagers, intervenants) peuvent être allergiques au latex. Dans ce cas, prévenir le responsable de secteur ou l'infirmier coordinateur qui fournira des gants en vinyle et contactera le service Médecine du Travail si nécessaire.

➤ Utilisation des gants de ménage

Le port de gants de ménage évite les risques liés aux produits irritants (détergents, désinfectants)

- SAAD : à utiliser pour faire les tâches ménagères : nettoyage des WC, salle de bains, lavage des sols, vaisselle, etc.... et pour toutes tâches ménagères.